

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: **FAURE Frédéric**  
**Charlus**  
**15240 - BASSIGNAC**

Localisation  
du projet: **Charlus**  
**15240 - BASSIGNAC**

## Description du projet de construction

La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-10

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique



Architecte : **Philippe HERNANDEZ**  
**SICA Habitat Rural - Cantal**

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**A Aurillac, le 16/03/2023**

Dessiné par:

**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 1730    N° Document: PC01    N° de page: 1/8

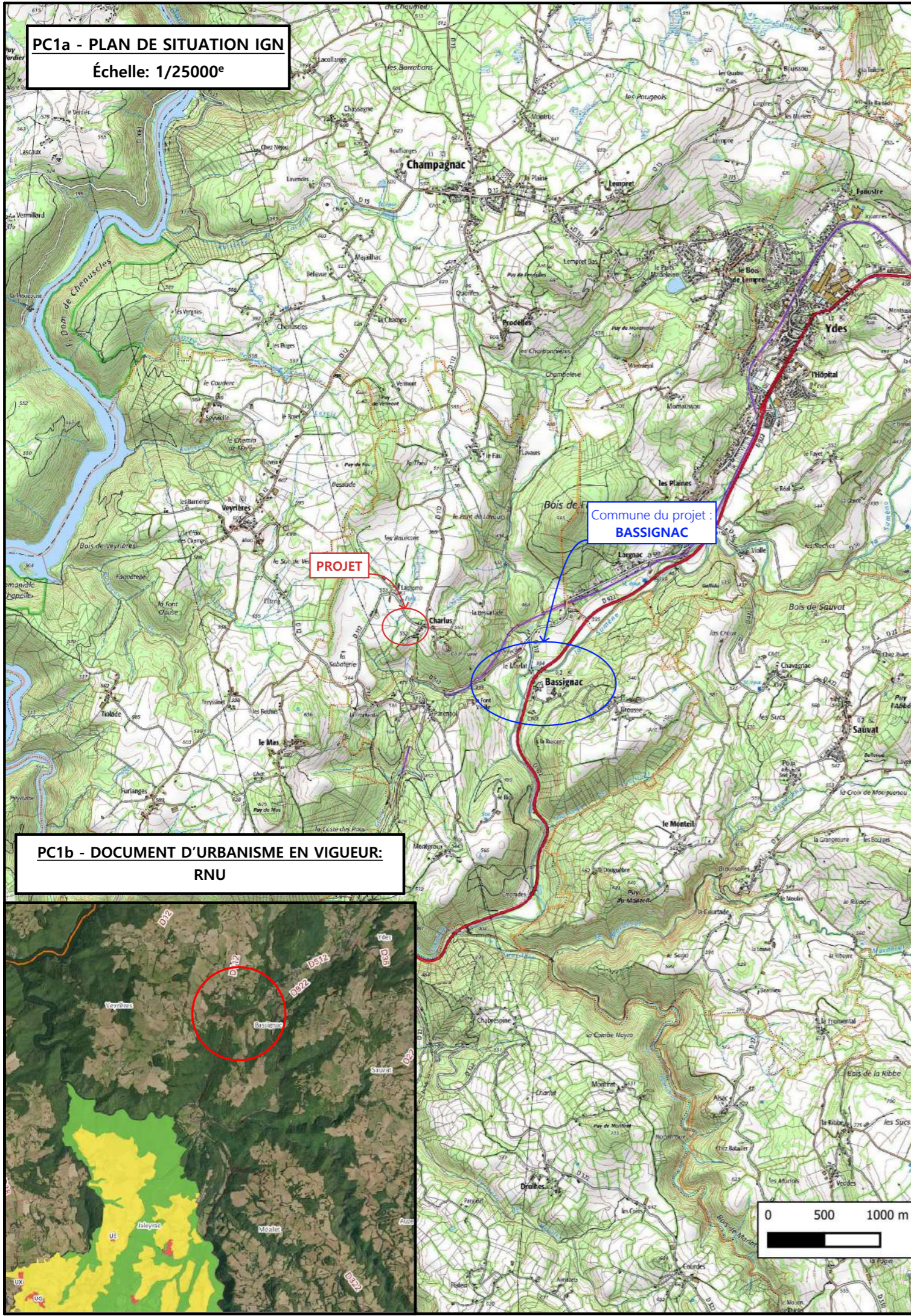
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

Ind	Date	Par	Modifications
-	-	-	
-	16/03/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.

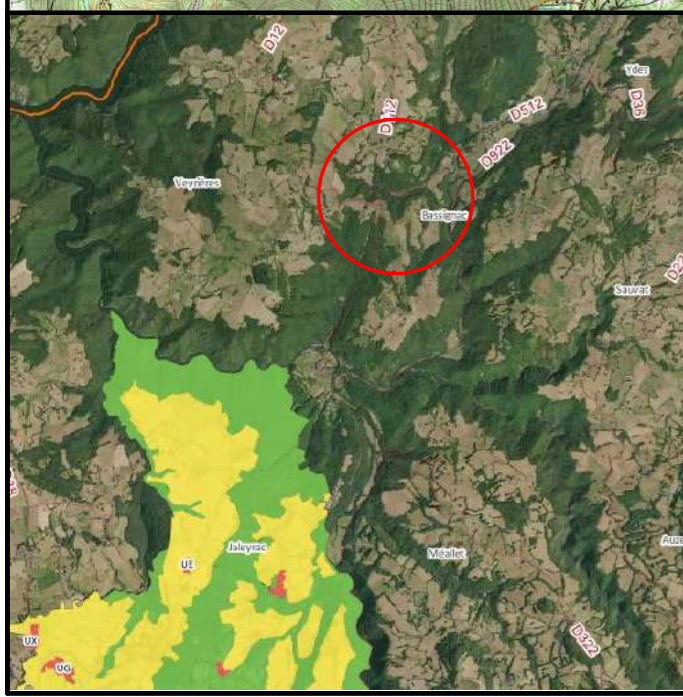
**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>



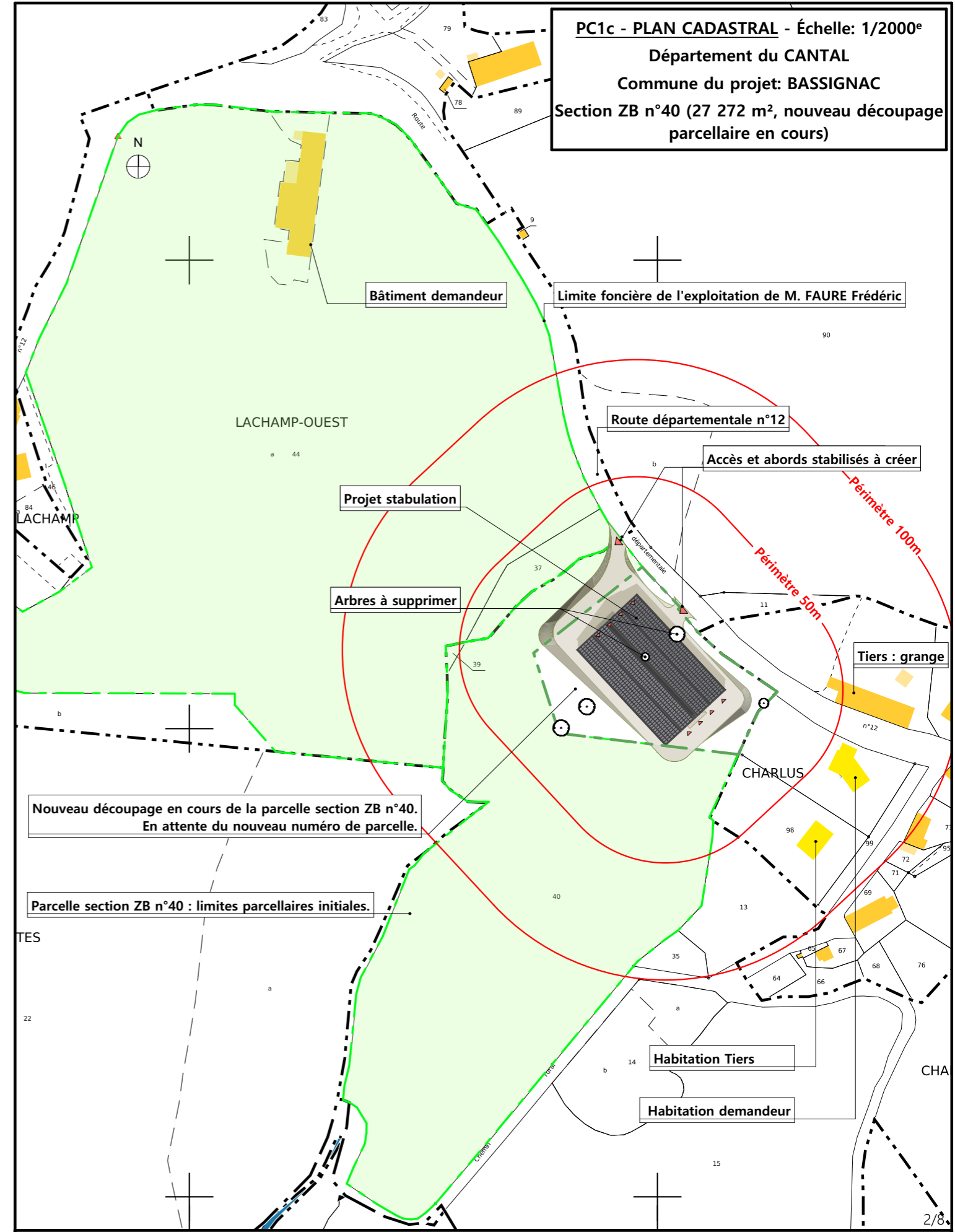
**PROJET**

Commune du projet :  
**BASSIGNAC**

**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
RNU



**PC1c - PLAN CADASTRAL** - Échelle: 1/2000<sup>e</sup>  
Département du CANTAL  
Commune du projet: BASSIGNAC  
Section ZB n°40 (27 272 m<sup>2</sup>, nouveau découpage  
parcellaire en cours)



Bâtiment demandeur

Limite foncière de l'exploitation de M. FAURE Frédéric

LACHAMP-OUEST

Route départementale n°12

Accès et abords stabilisés à créer

Projet stabulation

Arbres à supprimer

Périmètre 100m

Périmètre 50m

Tiers : grange

Nouveau découpage en cours de la parcelle section ZB n°40.  
En attente du nouveau numéro de parcelle.

Parcelle section ZB n°40 : limites parcellaires initiales.

Habitation Tiers

Habitation demandeur

Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m<sup>2</sup>.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**  
Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

PC1a,b,c | Éch: Variée  
Aurillac, le 16/03/2023.

Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Conseiller : Vincent CHARBONNEL

**Plan d'arpentage représentant les nouvelles limites parcellaires.  
En attente de la mise à jour des informations parcellaires (procédure en cours d'instruction).**

**Echelle d'origine : 1/500ème.  
Echelle d'édition : 1/750ème**

DEPARTEMENT DU CANTAL

COMMUNE DE BASSIGNAC

Propriété de Mme CUEILLE Stéphanie  
sise à Charlus  
Division de la parcelle ZB n°40

PLAN DE DELIMITATION

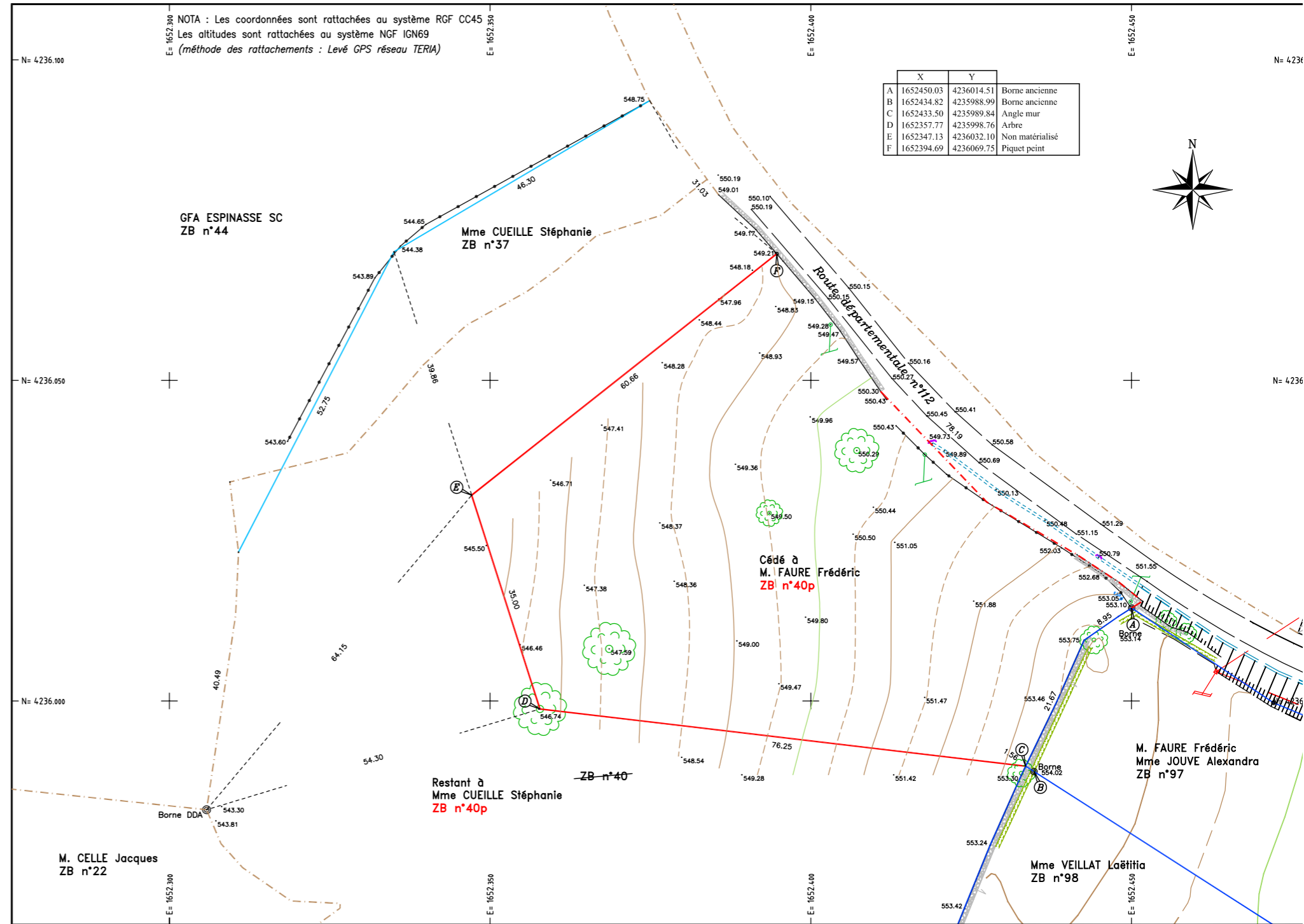
ECHELLE : 1/500

LEGENDE :	
	Limite nouvelle
	Limite certaine définie antérieurement
	Limite de fait, naturelle
	Limite cadastrale, non définie contradictoirement, non garantie
	Clôture légère (Grillage ou barbelé)
	Haie vive (arbres et arbustes)



DRESSE PAR LE CABINET CROS  
M. Gaëlle SAUNAL-CROS  
GEOMETRE-EXPERT  
18, av de la Gare  
15 200 - MAURIAC  
Tel : 04.71.68.05.41  
Email : geometre.expert@cabinet-cros.fr

Ref N° : 167-2353  
Plan N° : BO-1  
Dossier informatique N° : M0959  
DRESSÉ LE : 19/08/2021  
MODIFIÉ LE :



Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m².		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240		PC1a,b,c	Éch: Variée
<b>PLANS D'ARPENTAGE</b>			
Aurillac, le 16/03/2023.		Conseiller : Vincent CHARBONNEL	

Commune du projet : BASSIGNAC  
 Section ZB - Parcelle 40 (27 272 m<sup>2</sup>)  
 Nouveau découpage parcellaire en cours.

±0,00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Altitude : 550m



Accès et abords stabilisés à créer

Route départementale n°12

Accès et abords stabilisés à créer

Talus en remblai

Vue 1

Evacuation des EP vers milieu naturel

Arbres supprimés

Réseaux :  
 AEP existant - compteur sur la parcelle  
 EDF : raccordement à créer.

Arbres conservés

Nouvelle limite de la parcelle Section ZB n°97 (voir plan d'arpentage)

Arbre conservé

Talus en déblai

Grange Tiers

Habitation demandeur

Ecoulement des EP vers milieu naturel

Raccordement EDF à créer  
 Raccordement AEP : compteur existant à l'angle Nord Est de parcelle.

Surface d'emprise au sol créée : 1 960.00 m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher créée : 0.00 m<sup>2</sup>

Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m<sup>2</sup>.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

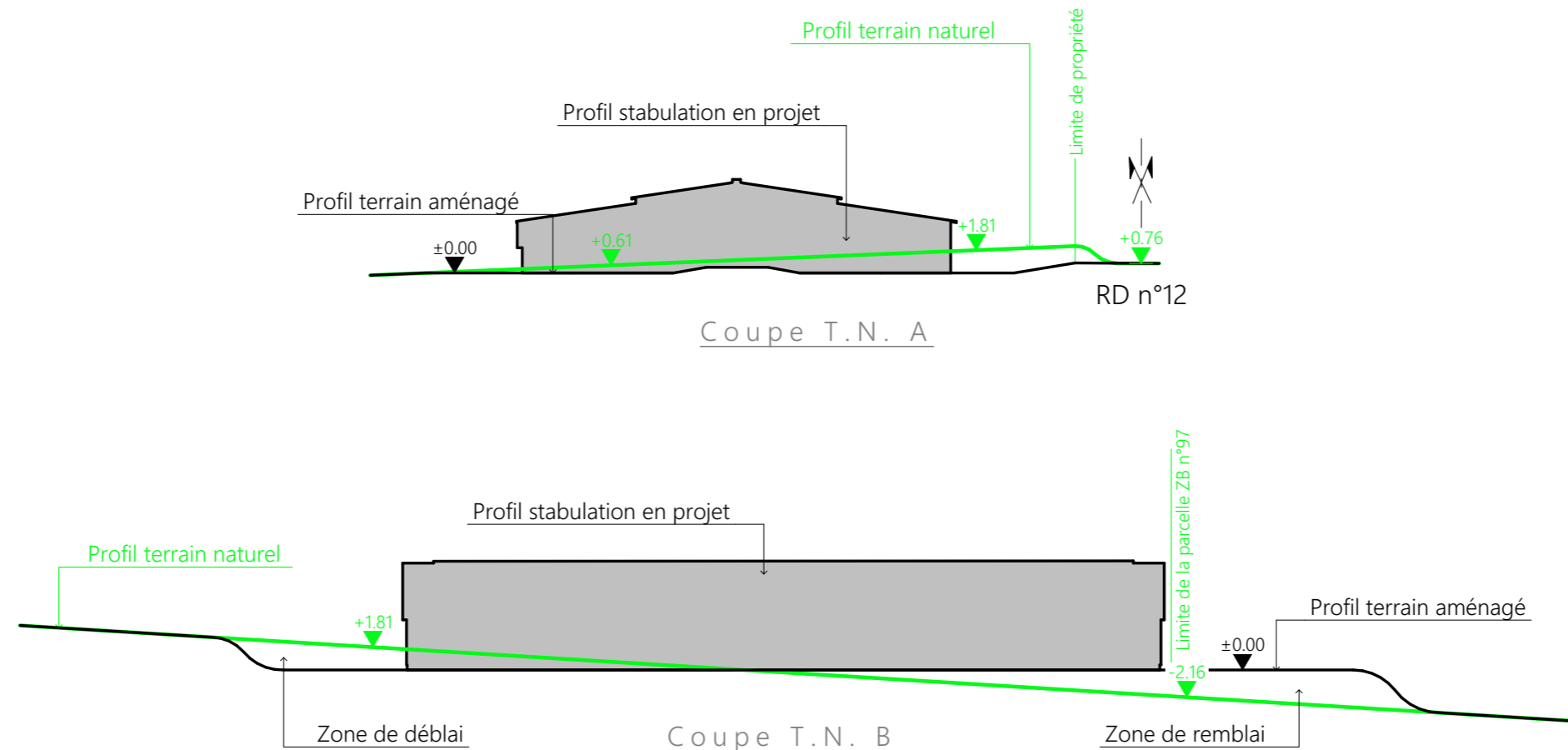
**PLAN MASSE**

PC2 Éch: 1/500<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 16/03/2023.

Dessiné par:  
 Emmanuelle CLERMONT

**SICA HR 15**  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 Conseiller : Vincent CHARBONNEL

**PC3 - PLANS EN COUPE**  
**Échelle: 1:500<sup>e</sup>**



# PC4 - Notice descriptive

## Aspect : projet et localisation

Le projet mené par M. FAURE consiste en :

- 1- La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes en aire paillée intégrale et une partie en stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol d'environ 1 722 m<sup>2</sup>.

La construction envisagée sera implantée sur les parcelles N°40 de la section ZB proche du lieu-dit cadastré « Charlus » sur la commune de BASSIGNAC (15240).

La parcelle d'implantation fera l'objet d'un découpage qui sera prochainement validé (voir plan d'arpentage du géomètre).

L'infrastructure projetée sera positionnée parallèlement à la route départementale menant au hameau et sera raccordée en eau et électricité depuis les réseaux existants dans le coin de parcelle (compteur électrique à créer, compteur d'eau existant).

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet a pour objet principal de moderniser l'exploitation en améliorant le bien-être animal ainsi que le travail de l'éleveur. Ainsi, l'étable traditionnelle existante sur site sera déchargée, et la pratique du plein hivernal abandonnée.

## Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés de logement sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires (RSD).

## Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un léger travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.

Structure charpente	Bois
Bardages à bord ép. 36mm	Bois : bouveté en pignons et bardage bas des longs pans, bardage haut décalé en bois bord
Translucides	Polycarbonate pose verticale - Alternance avec tôles
Calepinage	Éléments verticaux, sauf bandeaux dans le haut des portes
Portes coulissantes	Ossature bois et bardage bois bouveté
Maçonnerie	Enduit ton ciment ou béton brut de décoffrage
Couverture	Acier anti-condensation + modules photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)
Teinte couverture	Graphite (RAL 7022)
Cour et abords	Périphérie empierrée
EP collectées	OUI
Raccordement EDF	Compteur à créer
Raccordement AEP	Compteur existant en coin de parcelle

Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suivées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m<sup>2</sup>.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

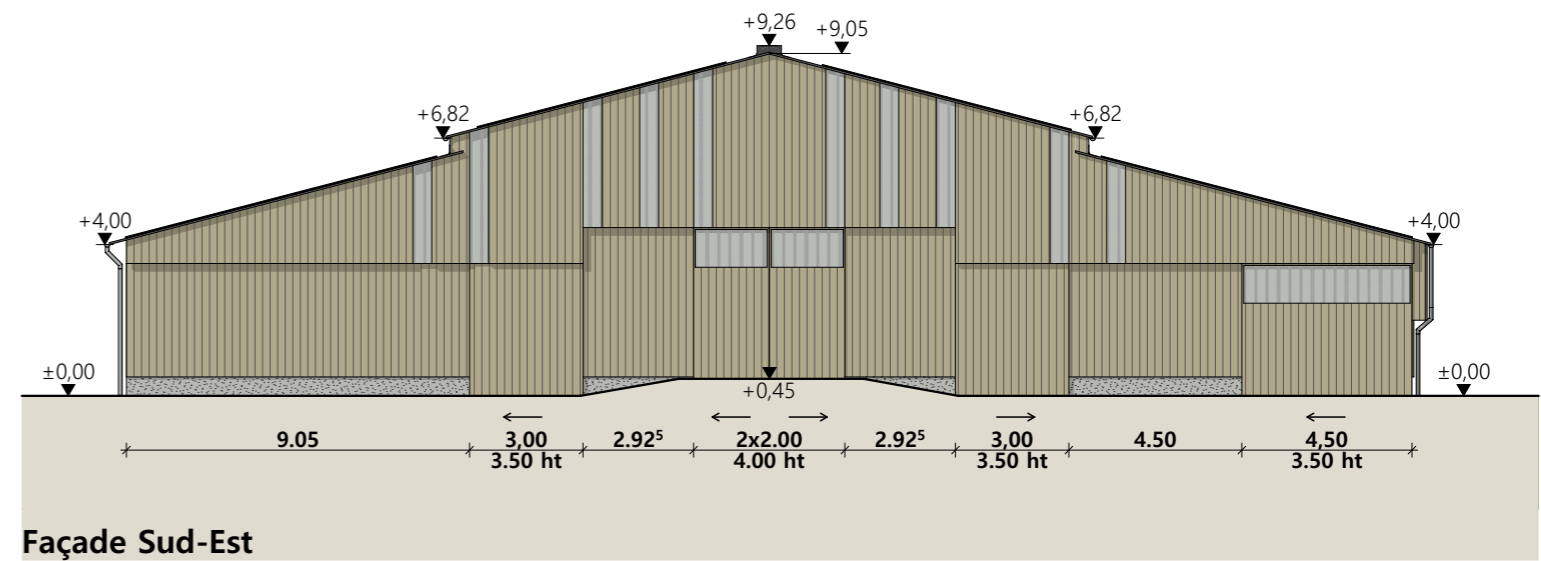
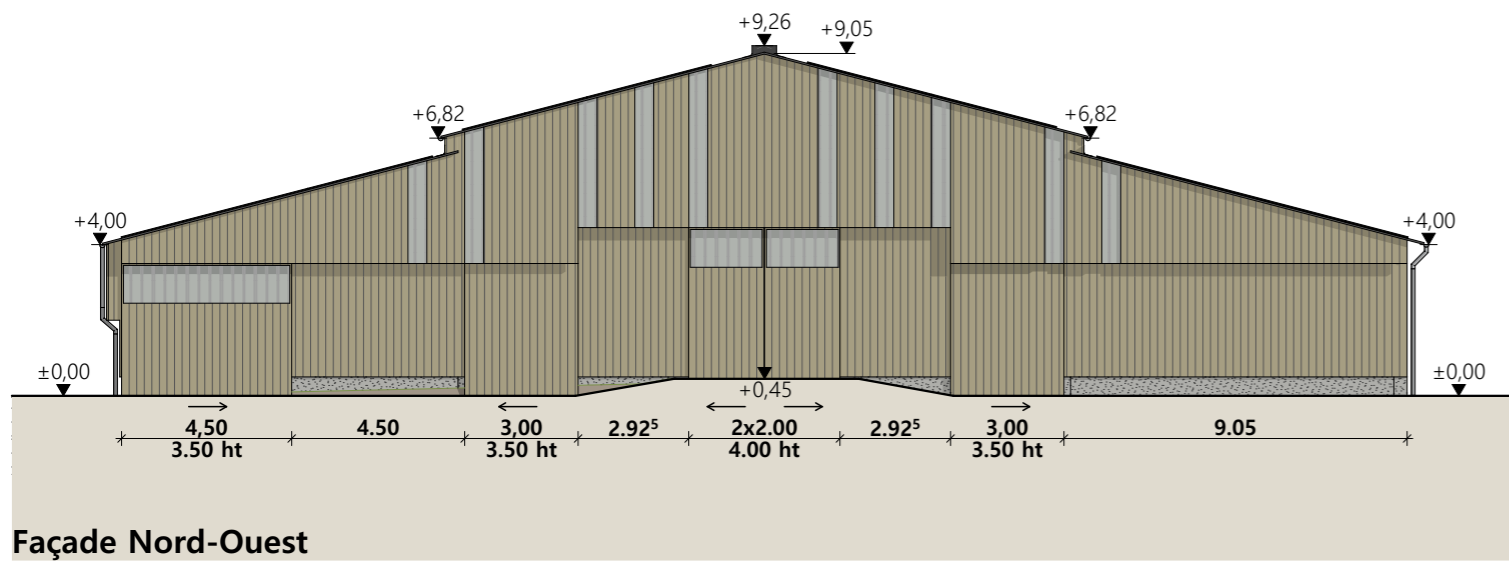
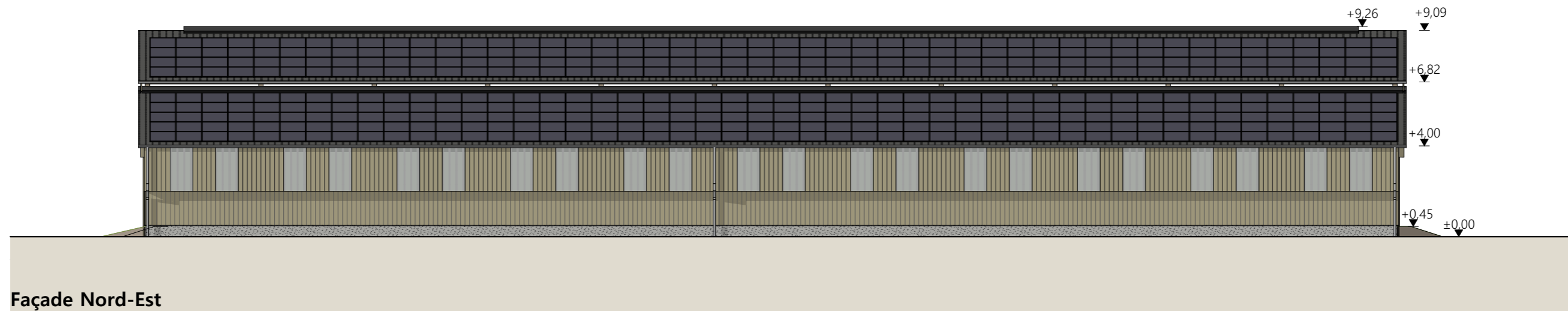
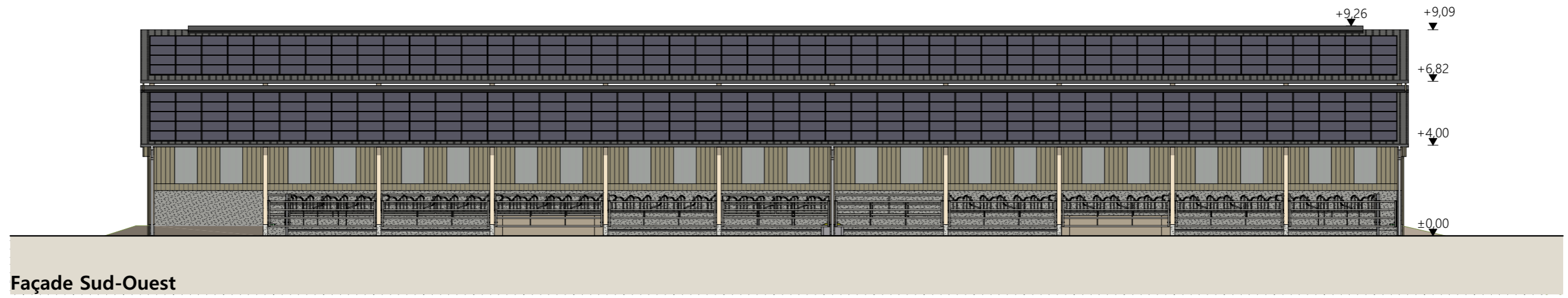
Maitre d'ouvrage: **FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240**

**COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE**

PC3-4 | Éch: 1:500<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 16/03/2023.


Dessiné par: **Emmanuelle CLERMONT**

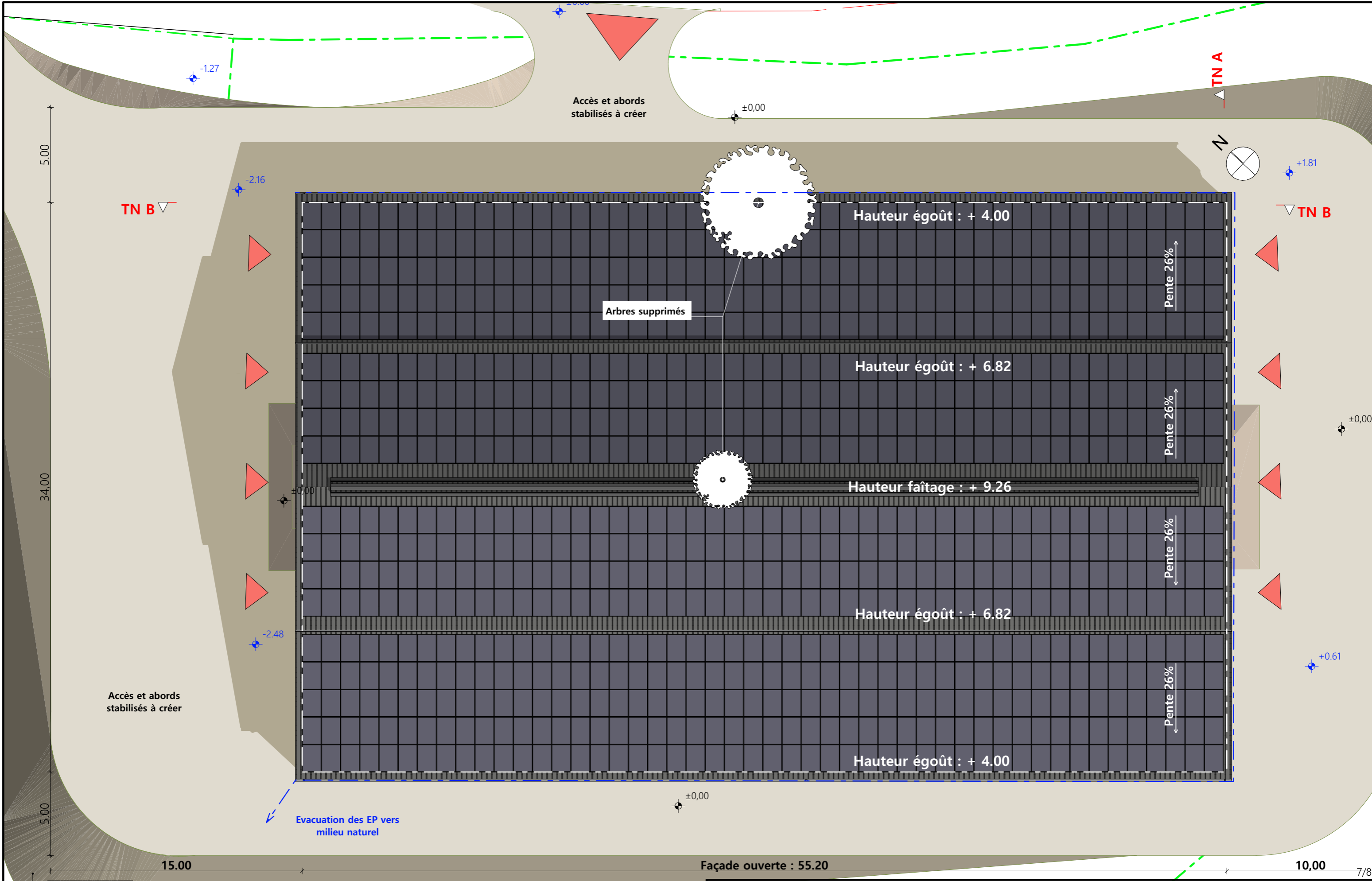
**SICA HR 15**  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 Conseiller : Vincent CHARBONNEL



**Matériaux :**

- Maçonnerie :
  - mur parpaings enduit ton ciment ht 2.00m
  - longrines béton ht 0.50m enduit ton ciment ou brut de décoffrage
- Bardage :
  - bardage bas et triangles des pignons en bois bouveté
  - bardage haut décalé 0.30m sur longs pans bois bord à bord ép. 36mm + intégration de polycarbonate 2x1.00m par travée
- Menuiseries :
  - portes coulissantes bardage bois bouveté + bandeau polycarbonate ht 1.00m
- Charpente :
  - bois
- Couverture :
  - acier anticondensation RAL 7022
  - ressaut de toiture ht 0.50m ouverture libre + pare neige
  - couverture photovoltaïque sur la totalité de la couverture (cadres et panneaux gris sombre)

Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m <sup>2</sup> .		Dessiné par: <b>Emmanuelle CLERMONT</b>	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
Maitre d'ouvrage: <b>FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240</b>			
<b>PLANS DE FACADES</b>		PC5a	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/03/2023.	
		Conseiller : Vincent CHARBONNEL	



5.00

34.00

5.00

15.00

Façade ouverte : 55.20

10.00

7/8

Talus en remblai

Evacuation des EP vers milieu naturel

Arbres supprimés

Accès et abords stabilisés à créer

Accès et abords stabilisés à créer

Hauteur égoût : + 4.00

Hauteur égoût : + 6.82

Hauteur faitage : + 9.26

Hauteur égoût : + 6.82

Hauteur égoût : + 4.00

Pente 26%

Pente 26%

Pente 26%

Pente 26%

±0,00

-1.27

-2.16

-2.48

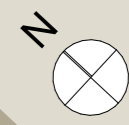
±0,00

±0,00

±0,00

+0.61

+1.81



TN A

TN B


Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1960 m².

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

**PLAN DE TOITURE**

PC5b Éch: 1:200<sup>e</sup>  
Aurillac, le 16/03/2023.


  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 Conseiller : Vincent CHARBONNEL

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4




PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

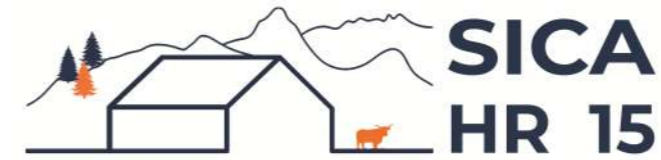


Projet : La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m².

<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		Dessiné par: <b>Emmanuelle CLERMONT</b>	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Conseiller : Vincent CHARBONNEL
Maître d'ouvrage: <b>FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240</b>			
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8	Éch: 1:1 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/03/2023.	



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **FAURE Frédéric**  
**Charlus**  
**15240 - BASSIGNAC**

Localisation  
du projet : **Charlus**  
**15240 - BASSIGNAC**

## Description du projet de construction

**La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m<sup>2</sup>.**

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:  
**Vincent CHARBONNEL**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**A Aurillac, le 16/03/2023**

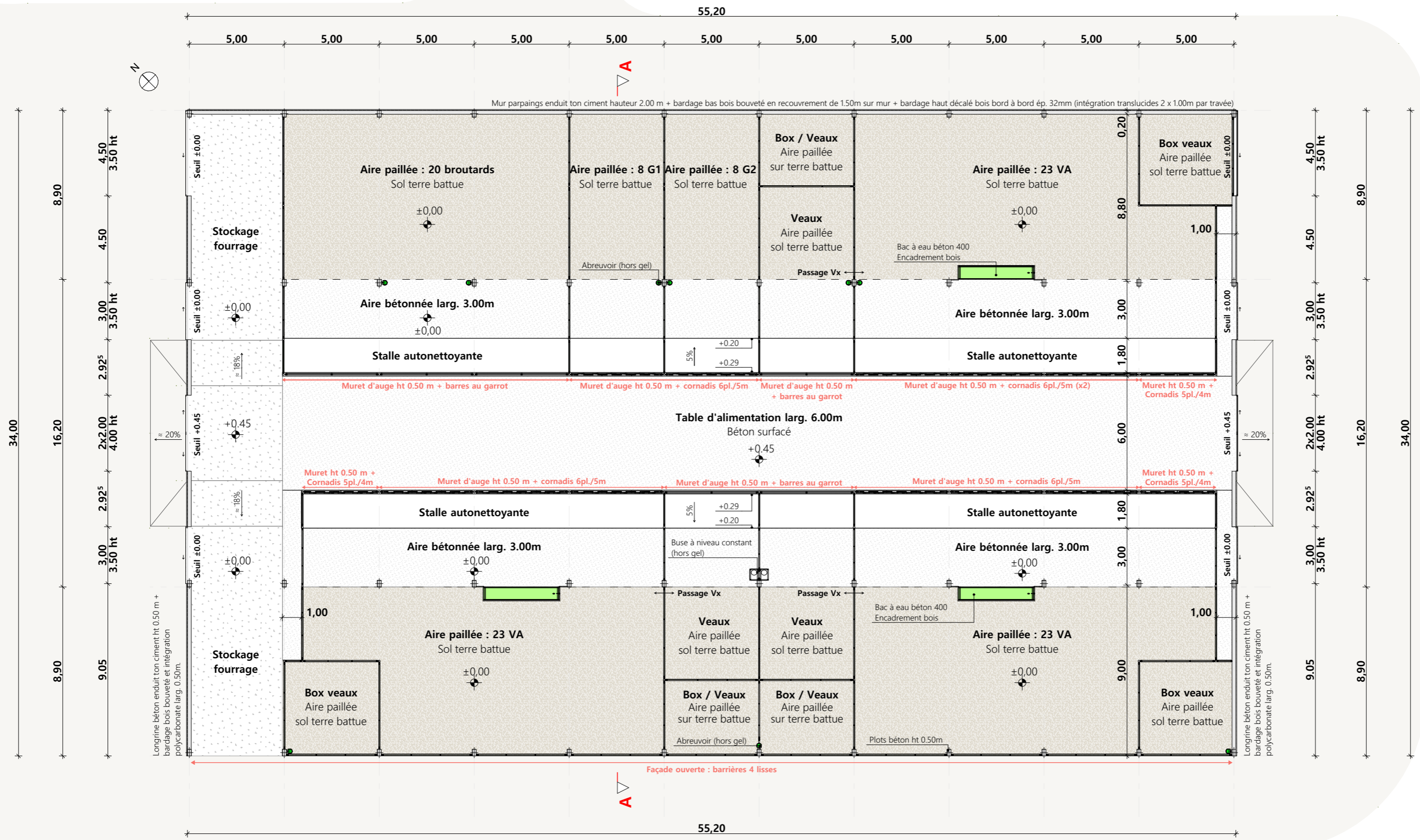
Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 1730	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	16/03/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



Projet: La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suivées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1 960 m<sup>2</sup>

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

**VUE AU SOL**

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

Conseiller Bâtiment:

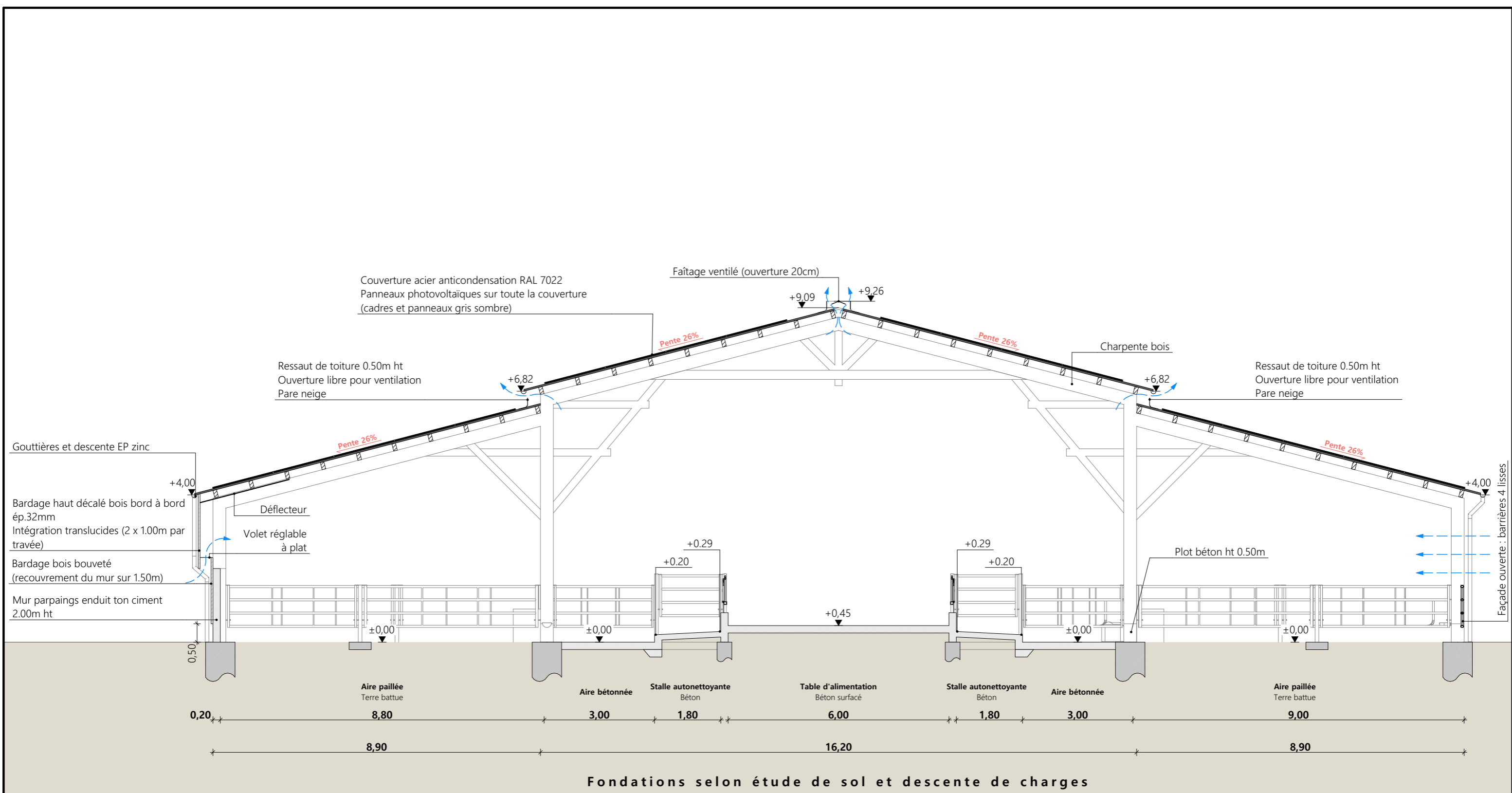
Vincent CHARBONNEL

DET1

Éch: 1:200<sup>e</sup>

Aurillac, le 16/03/2023.

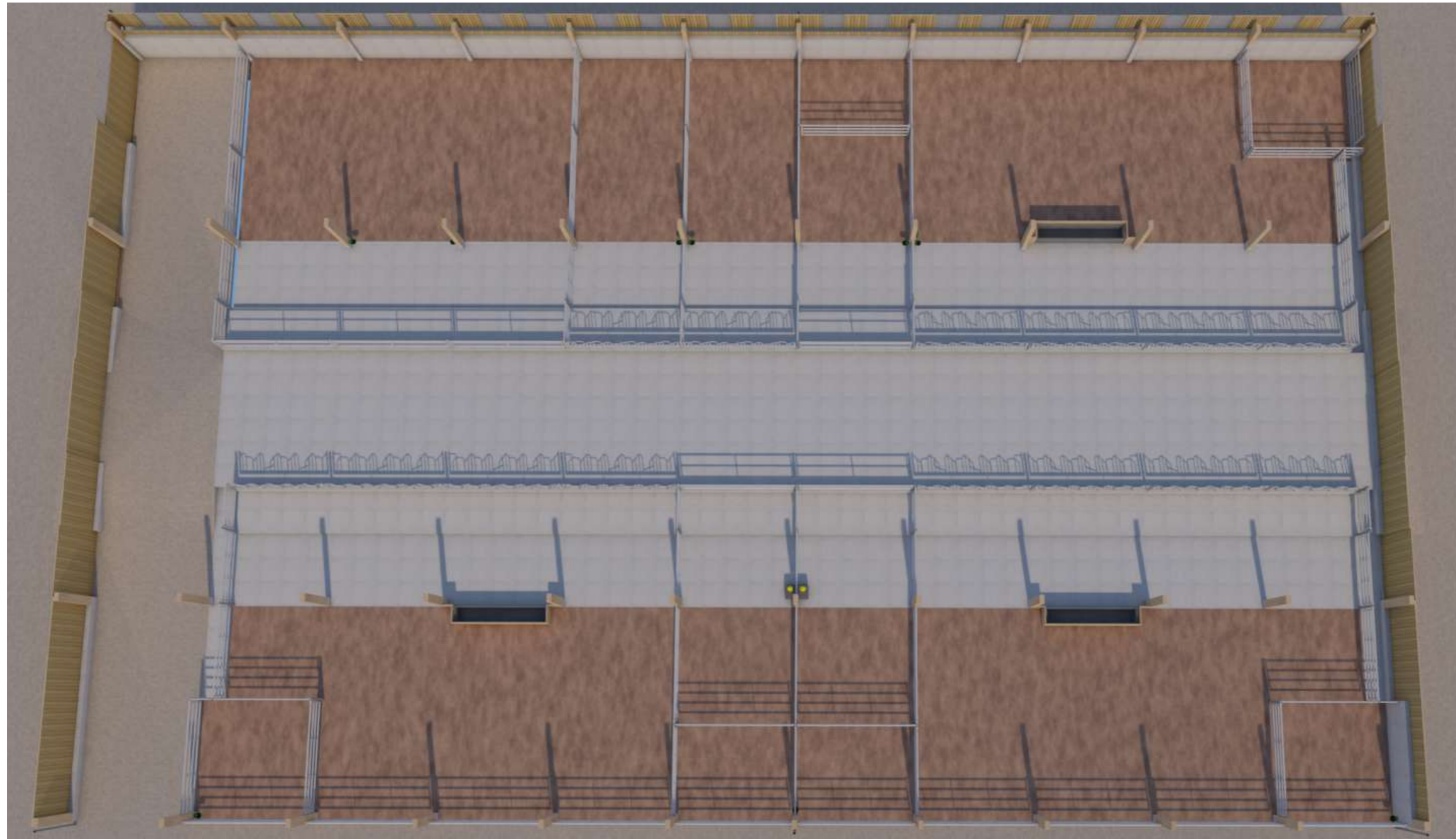




Projet: La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1960 m<sup>2</sup>

<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Maître d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	
<b>COUPE DE PRINCIPE</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/03/2023.	





Projet: La création d'une stabulation bois semi-ouverte avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes suitées en aire paillée intégrale d'une emprise au sol d'environ 1960 m<sup>2</sup>

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: FAURE Frédéric - Charlus BASSIGNAC 15240

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

**PERSPECTIVES**

DET3 Éch: 1:1<sup>e</sup>  
Aurillac, le 16/03/2023.

Conseiller Bâtiment:  
Vincent CHARBONNEL

